

### DATE ET HEURE DU MARIAGE

# MAIRIE SERVICE ETAT-CIVIL 385 RUE SAINT FIACRE 45370 MAREAU-AUX-PRES : 02.38.45.61.09



<u>Dépôt</u>: un mois minimum avant le jour de la célébration du mariage.

<u>Jours de célébration</u> : Sur demande

Lors du dépôt de votre dossier, un agent vérifiera que celui-ci est complet.

Renseignements: 02.38.45.61.09

Pièces à fournir pour la constitution du dossier	Époux/Épouse	Époux/Épouse
Attestation individuelle		
Justificatif de domicile et résidence		
(quittance de loyer, bail, titre de propriété, taxe d'habitation)		
Présentation de l'original récent (moins de 3 mois)		
Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois)		
délivrée par la mairie de naissance		
Pour les personnes de nationalité étrangère (voir annexe)		
Pièce d'identité		
Copie de l'acte de décès		
du précédent conjoint pour les personnes veuves		
Témoins : photocopie d'une pièce d'identité		
(comportant le nom d'épouse pour les femmes mariées)		
Régime matrimonial – Certificat de contrat de mariage		
établi devant notaire, à déposer au plus tard 15 jours avant le maria	ge	
Copie intégrale de l'acte de naissance des enfants communs		
(moins de 3 mois)		
Régime matrimonial		
Un contrat de mariage sera-t-il établi avant le mariage ?	☐ Oui	□ Non
Si oui, nom et adresse du notaire ou nom, adresse et qualité de la pe	ersonne établissant l'a	cte :



# Attestation individuelle

	Époux/Épouse	Époux/Épouse
Nom (en majuscules)		
Prénoms (dans l'ordre de l'état-civil)		
Profession		
Employeur		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
- Commune - Département - N° et rue		
Résidence - Commune - Département		
- N° et rue		
Situation familiale  Nom et prénom du précédent  conjoint	☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)	☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)
Date du veuvage ou du divorce		
	Filiation	
	Filiation Époux/Épouse	Époux/Épouse
<b>Nom</b> (de jeune fille pour les femmes)		Époux/Épouse
Nom (de jeune fille pour les femmes) Prénoms		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile - Commune - Département		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile - Commune		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile  - Commune - Département - N° et rue		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile  - Commune - Département - N° et rue En cas de décès, précisez la date		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile  - Commune - Département - N° et rue En cas de décès, précisez la date  Nom (de jeune fille pour les femmes)		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile  - Commune  - Département  - N° et rue  En cas de décès, précisez la date  Nom (de jeune fille pour les femmes)  Prénoms		Époux/Épouse
Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)  Domicile  - Commune  - Département  - N° et rue  En cas de décès, précisez la date  Nom (de jeune fille pour les femmes)  Prénoms  Profession (suivi de retraité s'il y lieu)		Époux/Épouse



# Les Témoins

Le mariage doit être célébré en présence d'au moins deux témoins majeurs. Ils devront se munir d'une pièce d'identité pour la cérémonie

	1 <sup>er</sup> tén	noin		2 <sup>nd</sup> témoin	
Nom (de jeune fille)					
Nom d'usage (préciser épouse,					
veuve, divorcée)					
Prénoms Profession					
Commune de domicile					•••••
Département ou pays				•••••	••••••
N° et rue					
Date et lieu de naissance					
	3 <sup>ème</sup> té	moin	4 <sup>ème</sup> témoin		
Nom (de jeune fille)					
Nom d'usage (préciser épouse,					
veuve, divorcée)					
Prénoms					
Profession					
Commune de domicile					
Département ou pays					
N° et rue Date et lieu de naissance					
Date et lieu de liaissance					
_		Enfants communs			
(filiation établie à	à l'égard de chacun des futi	ırs époux)			
	Premier enfant	Deuxième e	enfant	Troisièm	e enfant
Prénoms					
Nom					
	,				
Les futurs époux ont-ils un lien de	•	Oui D Non D		quel ?	•••••
Les futurs époux font-ils l'objet d'u	ine curatelle ou d'une tutel	le? Oui □ No	n 🛘		
Contrat de mariage Oui □	Non □				
	Au	tres renseignemer	its		
Désirez-vous la nublication gratuite	e de votre mariage dans la	nresse locale 2	0	ui □	Non 🗆
Y aura-t-il un mariage religieux ?	Désirez-vous la publication gratuite de votre mariage dans la presse locale ?		O.	ai 🗀	Non 🗀
				.: 🗖	Non 🗖
• •	noouv oit liouv dons lo sollo	dos mariagos 2	_	ui □ .: □	Non □
Désirez-vous que l'échange des an		des mariages ?	0	ui 🗆	Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé	lèbre votre mariage ?	_	0	ui 🗆 ui 🗆	Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie	?	0	ui 🗆 ui 🗆 ui 🗆	Non □ Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers	? sonnes invitées au ma	0	ui 🗆 ui 🗆 ui 🗆	Non □ Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati Numéros de téléphone où vous po	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas	? sonnes invitées au ma s de nécessité :	O O O riage civil	ui 🗆 ui 🗅 ui 🗅	Non □ Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximat Numéros de téléphone où vous po Futur(e) époux/se:	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se	O O O riage civil	ui       ui       ui	Non □ Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati Numéros de téléphone où vous po	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se	O O O riage civil	ui       ui       ui	Non □ Non □ Non □
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati Numéros de téléphone où vous po Futur(e) époux/se:	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas mariage ?	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se	O O O riage civil	ui 🗆 ui 🗆	Non   Non   Non   Non
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximat Numéros de téléphone où vous po Futur(e) époux/se:	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas mariage ?	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se	O O riage civil	ui 🗆 ui 🗆	Non   Non   Non   Non
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati Numéros de téléphone où vous po Futur(e) époux/se:	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas mariage ?	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se  J'atteste sur l'honr l'ensemble de ce d	Oriage civil: :	ui 🗆 ui 🗅 le des renseigner	Non ☐
Désirez-vous que l'échange des an Souhaitez-vous qu'un élu précis cé Souhaitez-vous personnaliser musi Pouvez-vous indiquer, approximati Numéros de téléphone où vous po Futur(e) époux/se:	lèbre votre mariage ? icalement votre cérémonie ivement, le nombre de pers urrez être contactés en cas mariage ?	? sonnes invitées au ma de nécessité : Futur(e) époux/se 	Oriage civil: :	ui 🗆 ui 🗅 le des renseigner	Non ☐



### Annexes

Tous les documents étrangers doivent être :

- → Légalisés, s'ils n'en sont pas dispensés, ou revêtus d'une apostille (voir ci-dessous)
- → Accompagnés de la traduction effectuée par un traducteur assermenté (voir ci-dessous)

Documents à fournir au moment du dépôt du dossier au moins quatre semaines avant la date du mariage.

	Époux/Épouse	Époux/Épouse
Une copie intégrale de votre acte de naissance		
(datant de moins de 6 mois à la date du dépôt du dossier)		
à demander à la mairie de votre lieu de naissance		
Pour les personnes célibataires :		
(document émanant de la mairie de naissance ou du consulat		
indiquant que vous n'avez jamais contracté de mariage)		
Pour les personnes divorcées :		
- Une copie de l'acte de mariage comportant la mention de divorce		
si le mariage a eu lieu en France.		
- A défaut, joindre une copie du jugement de divorce. Le caractère		
définitif doit être mentionné, sinon joindre une attestation du tribunal		
ou de l'avocat précisant que ce jugement est devenu définitif		
- Un certificat de capacité à mariage (moins de 6 mois) délivré par les autorités		
de votre pays attestant l'état-civil de votre ancien conjoint, la date du divorce		
et le non remariage		
Pour les personnes veuves :		
- Une copie de l'acte de mariage		
- Une copie de l'acte de décès du précédent conjoint		
- Un certificat émanant des autorités de votre pays, ou de votre		
consulat attestant que vous êtes actuellement veuf(ve) et libre		
de tout engagement matrimonial pour contracter un nouveau		
mariage		
Un certificat de coutume (de moins de 6 mois) délivré par votre consulat		
reproduisant les règles relatives au mariage dans votre pays (document		
obligatoire dans le cas où la personne de nationalité étrangère souhaite		
faire prévaloir sa loi nationale. Ce document vous permettra de		
connaître les conditions quant à la validation de votre mariage auprès		
des autorités de votre pays		
асс аасссс ас тол с радо		
Une pièce d'identité		П
TRADUCTION, elle peut être effectuée soit :		
- Par un traducteur assermenté auprès d'une cour d'appel française	Informations	
- Par les consuls étrangers en France	.,	
	compl	émentaires

**LEGALISATION**: elle concerne tous les pays qui n'en sont pas dispensés.

Les documents originaux (actes de naissance, certificat de célibat, jugement de divorce,.) doivent être légalisés par une autorité consulaire (consulat du pays étranger en France).

Nota Bene : la traduction conforme ne doit pas être légalisée